



Flash Infos n°5 : Mai 2022

AGENDA 2022

Journée « ACTION SECURITE ROUTIERE » à CERANS FOULLETOURTE	Mardi 3 Mai
Boucles VELO en Sarthe aux Portes du Maine Normand	Mercredi 4 Mai
Journée « ACTION SECURITE ROUTIERE » à ANCINNES	Mardi 10 Mai
Journée « ACTION SECURITE ROUTIERE » à ECOMMOY	Lundi 23 Mai
Boucles VELO en Sarthe à Malicorne	Vendredi 10 Juin
Finale départementale de pétanque en Sarthe	Lundi 13 Juin
Journée « ACTION SECURITE ROUTIERE » à SAINT REMY DES MONTS	Mardi 21 Juin
Finale régionale de pétanque à Angers	Mardi 26 Juillet
Journées « découverte » à LA CHARTRE SUR LE LOIR	Du 23 Août au 1er Septembre
Belote (Aigné)	Vendredi 2 Septembre
Ensemble sur les Chemins de la Convivialité - Pays Bilurien	Lundi 12 Septembre
Boucles à Vélo – Pont Fercy/Omaha Beach	6 et 7 Octobre
Exposition à Savigné l'Evêque	Du 30 Septembre au 6 Octobre
45 ^{ème} anniversaire de la fédération + 1 – Parc des Expositions LE MANS	Jeudi 13 Octobre
Sortie mycologique à Neufchâtel en Saosnois	Vendredi 14 octobre
Sortie mycologique à Bérus	Mercredi 19 octobre
Sortie mycologique à Jupilles	Vendredi 21 octobre
Sortie mycologique à Ruillé en Champagne	Lundi 7 Novembre
6 ^{ème} finale de Bowling	Mardi 15 Novembre



Stop Cambriolages, l'application gratuite de la gendarmerie

vous donne des conseil et vous envoie des alertes afin de prévenir des cambriolages dans les habitations

1 – Présentation de l'application

Le groupement de gendarmerie de l'Hérault (34) a conçu en avril 2013, en partenariat avec l'école supérieure d'informatique EPITECH de Montpellier (34), une application pour Smartphone dédiée à la prévention des **cambriolages dans les habitations**. Intitulée « **Stop cambriolages** », elle est proposée gratuitement à l'ensemble des utilisateurs de Smartphone.

Cette application permet d'alerter les utilisateurs en temps réel de tout fait permettant d'éviter la réitération de cambriolages.

Cette création s'inscrit dans le cadre des expérimentations souhaitées par le ministre de l'intérieur, afin de développer une approche innovante de la **prévention des cambriolages** et de **renforcer le rapprochement avec la population**.

2 – Les objectifs de l'application

Cette application permet dans sa version actuelle d'atteindre quatre objectifs :

Alerter les usagers

Grâce au développement de la technologie des « **push** », il est désormais possible d'envoyer des notifications d'alerte pour inciter les utilisateurs à se prémunir contre les cambriolages. Cette fonctionnalité est à rapprocher des dispositifs « Alertes SMS » réservé aux commerçants, mais concerne un public plus large.

Les messages et les envois sont réalisés par l'officier de permanence du groupement, à l'instar aujourd'hui des SMS adressés aux commerçants.

Ce fonctionnement intrusif fonctionne dès lors que l'utilisateur accepte les notifications en cochant la case correspondante dans la page de « personnalisation ».

Informers les utilisateurs

Elle permet aux usagers de recevoir des informations globales. Ces informations sont générées par un flux d'actualités géré, seul, par un officier du groupement. Les informations intéressant tout le territoire national peuvent y être inscrites, même sur proposition des autres groupements, dès lors qu'elles concernent l'ensemble du territoire métropolitain. Exemple : des informations relatives à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), à des phénomènes nationaux, etc. Par ailleurs, elle permet d'informer les usagers en leur apportant tous les conseils pratiques pour se prémunir contre les cambriolages. Deux rubriques sont consacrées à ces conseils : l'une pour les particuliers, l'autre pour les commerçants.

On y retrouve toutes les informations principales dispensées à ce jour :

- comment protéger son domicile, son commerce, son entreprise ;
- les bonnes pratiques ;
- que faire en cas d'absence durable.

Elle permet de trouver l'unité de gendarmerie dont dépend le lieu où l'intéressé se situe, soit en rentrant manuellement le lieu de la commune, soit en se géolocalisant. Enfin, après avoir enregistré le lieu, l'application se connecte automatiquement à « google map » pour diriger l'intéressé vers la brigade choisie.

Guider les victimes

Lorsqu'un cambriolage a eu lieu, il est important pour l'enquête, que le site soit laissé en l'état. C'est pourquoi la page « Conseils aux victimes » répertorie tous les conseils donnés aux victimes afin de faciliter le travail des enquêteurs, qu'il s'agisse d'un cambriolage d'habitation ou d'un vol à main armée dans un commerce.

Enfin, l'appel du « 17 » est facilité (pictogramme représentant un téléphone en haut à droite de l'écran du portable) et permet d'expliquer aux usagers (qui bien souvent l'ignorent) qu'ils seront automatiquement mis en contact avec le service compétent, de la police ou de la gendarmerie nationale.